

# ASSEMBLÉE NATIONALE

24 avril 2026

---

PROTECTION ET SOUVERAINETÉ AGRICOLES - (N° 2632)

N° CE66

## AMENDEMENT

présenté par  
Mme Mette

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 23, insérer l'article suivant:**

<p>Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.</p>
---